

CASA DE VELÁZQUEZ



Rapport Social Unique 2024

Emplois / Recrutements / Parcours professionnels /
Formation / Rémunérations / Santé et sécurité /
Organisation du travail / Discipline /
Dialogue social / Action sociale



Introduction

Ce document est la cinquième édition du rapport social unique « RSU » de la Casa de Velázquez

Le Rapport Social Unique (RSU) 2024 de la Casa de Velázquez représente déjà la cinquième édition de cet outil essentiel de la stratégie de gestion des ressources humaines de l'établissement.

Bien au-delà d'un simple recueil de données, il se positionne comme un outil stratégique, conçu pour analyser et accompagner les évolutions des pratiques organisationnelles et sociales, tout en favorisant un dialogue social soutenu.

Ce rapport fournit une vue globale et approfondie des principaux aspects des ressources humaines, couvrant notamment les emplois, les recrutements, les parcours professionnels, les formations, les rémunérations, la santé et la sécurité, l'organisation du travail, le dialogue social et les questions disciplinaires.

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives, particulièrement en matière de rémunérations, grâce à des revalorisations bénéficiant tant aux agents de l'État qu'aux agents de droit local. Pour les agents de droit local, l'entrée en vigueur en 2024 d'une nouvelle convention collective (XIV Convenio Colectivo de Centros de Educación Universitaria e Investigación) constitue une étape importante.

Si le rapport dresse un état des lieux complet, il vise également à repérer les points à améliorer et à identifier des pistes d'action concrètes dans tous les domaines abordés. Cette démarche proactive garantit une amélioration continue des conditions de travail, une qualité de vie professionnelle accrue et une gestion rigoureuse et équitable, en phase avec les règles et les valeurs de l'établissement.

Le RSU 2024 reflète ainsi l'engagement de la Casa de Velázquez envers la transparence et la responsabilité sociale, en mettant ses "Ressources humaines" au cœur de ses priorités.



Table des matières

1. Emplois	4
1.1 Plafond d'emploi	4
1.2 Effectifs physiques en ETP au 31/12/2024	4
1.3 Effectifs physiques par âge et par type au 31/12/2024	6
1.4 Effectifs physiques par ancienneté (hors membres) au 31/12/2024	7
1.5 Position statutaire (fonctionnaires uniquement)	8
1.6 Effectifs par postes pourvus (sous plafond état)	9
1.7 Postes hors plafond sur ressources propres	11
2. Recrutement	12
2.1 En nombre d'entrées et sorties par catégorie	12
2.2 Statistiques par type de recrutement	13
2.3 Recrutement d'agents en situation de handicap	17
3. Parcours professionnels	19
3.1 Avancements et promotions	19
3.2 Mutations – Départs – Cessation de fonction	20
3.3 Parcours des membres (ehehi)	21
4. Formation	24
5. Rémunérations	28
5.1 Masse salariale totale	28
5.2 Rémunérations des Agents de l'État	28
5.3 Rémunérations des Agents de droit local (hors chercheurs)	29
5.4 Allocation de retour à l'emploi	30
6. Santé et sécurité au travail	33
6.1 Évaluation des risques professionnels	33
6.2 Accidents du travail, maladie professionnelles	33
6.3 Signalements en matière de violence faite aux agents	34
6.4 Acteurs et instances de prévention	34
6.5 Actions en matière de traitement et de prévention des risques professionnels	35
6.6 Visites médicales	35
7. Organisation du travail	36
7.1 Conditions de travail	36
7.2 Absences	37
7.3 Compte épargne temps (agents de l'État)	38
8. Action sociale	38
9. Dialogue social	39
10. Discipline	41
11. Contentieux	42
12. Qualité de vie au travail	43

Chiffres clés

- . **Emplois**
- . **Recrutements**

Pesonnell d'encadrement et administratifs

. **11 agents de l'État**

- . 4 hommes (âge moyen: 51,52) – 7 femmes (âge moyen : 52,36)
- . Ancienneté moyenne : hommes : 7,84 ans – femmes : 5,34 ans
- . 9 fonctionnaires
- . 2 CDD de droit public

Pesonnell de droit local (ADL)

. **31 agents de droit local dont 30 CDI et 1 CDD de remplacement**

- . 30 agents à temps complet et 1 agent à temps partiel

Membres de l'EHEHI

- . **17 membres dont 4 hommes et 13 femmes et dont 6 fonctionnaires détachés et 11 contractuels de droit public**

Artistes en Résidence

- . **12 artistes en résidence de l'Académie de France à Madrid dont 8 hommes et 4 femmes**

. **2 Contrats de recherche (droit local)**

- . 2 chercheurs MIAS "Marcel Bataillon" (dont 2 juniors / 2 femmes)

. **3 chercheurs en délégation**

- . 1 chercheur MIAS "Marcel Bataillon" (1 senior / 1 femme)
- . 2 chercheurs en délégation MESR (1 homme et une femme)

Recrutement :

. **Agent comptable au 1^{er} septembre 2024**

- . 1 assistante auprès de la direction des études de l'EHEHI (ADL) au 1^{er} avril 2024
- . 1 archiviste (ADL) au 1^{er} octobre 2024
- . 1 aide bibliothécaire (ADL) au 1^{er} septembre 2024 - temps partiel puis temps complet à partir du 1^{er} décembre 2024
- . 1 aide bibliothécaire (ADL) en CDD de mission du 1^{er} juin au 30 novembre 2024
- . 1 collaborateur de recherche (ADL) en CDD à temps partiel de mission du 13 mai au 31 juillet 2024

1 Emplois

1.1 Plafond d'emploi

Le plafond d'emploi sous plafond État de l'établissement est de 77 Etp*

RÉALISÉ EN ETPT (SOUS PLAFOND ÉTAT)	2022	2023	2024
	59,74	58,62	58,44

Nota : Depuis le 1^{er} septembre 2021, suite à la réforme du statut des artistes de l'Académie de France à Madrid, les artistes en résidence ne sont plus comptabilisés dans les emplois sous plafond État. L'impact de la réforme trouve sa traduction en année pleine à compter de l'année 2022.

* Notification définitive du 16/12/2024

1.2 Effectifs physiques en ETP au 31/12/2024

1.2.1 Agents de l'État

Personnel d'encadrement et administratifs

2024 - 11 agents

EFFECTIF EN ETP PRÉSENT AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Fonctionnaires détachés	3	2	2	2	2	2
Fonctionnaires titulaires	1	3	2	3	2	3
CDI Droit public	1					
CDD droit public		2		2		2
Mises à disposition						

- En 2022 : recrutement d'un agent en CDD de droit public à temps complet

- En 2023 : un agent en CDI de droit public intègre un corps de fonctionnaire titulaire par voie de concours interne et recrutement d'un agent en CDD de droit public à temps complet

Membres de l'EHEHI

EFFECTIF EN ETP PRÉSENT AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Fonctionnaires détachés	2	5	3	6	1	5
CDD droit public	5	5	1	6	3	8

Nota : 1 poste de membre de l'EHEHI gelé au profit de 3 contrats de chercheurs MIAS « Marcel BATAILLON » - Décision du CA en date du 27 juin 2018.

En 2023 : un membre de l'EHEHI renonce à son poste

1.2.2 Artistes en résidence de l'AFM

EFFECTIF EN ETP PRÉSENT AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Artistes en résidence	7	6	7	6	8	4

1.2.3 Agents de droit local

Emplois permanents ou mission établissement

EFFECTIF EN ETP PRÉSENT AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
CDI	11	16,5	12,5	15,5	13	17
CDD	0	1	0	1	0	1

Sur projet de recherche

EFFECTIF EN ETP PRÉSENT AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
CDI*	3	2	0	3	0	2
CDD	0	0	0	1	0	0

2022 : dont 3 chercheurs « Bataillon », 2 juniors et 1 senior, 1 ANR ATLAS, 1 ANR VISMIN

2023 : dont 3 chercheurs « Bataillon », 3 juniors et 1 ANR ATLAS

2024 : dont 2 chercheurs « Bataillon », 2 juniors

Le chercheur sénior, accueilli en délégation, n'est pas comptabilisé dans les emplois

* Depuis la réforme du travail en Espagne (Real Decreto Ley 32/2021 du 28/12/2021), l'ensemble des contrats de chercheurs sont en CDI

1.3 Effectifs physiques par âge et par type au 31/12/2024

1.3.1 Agents de l'État

Personnel d'encadrement et administratifs (dont mis à disposition)

SITUATION AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
De 25 ans à moins de 35 ans	0	0	0	0	0	0
De 35 ans à moins de 45 ans	1	3	1	3	1	1
De 45 ans à moins de 55 ans	1	1	1	1	2	3
55 ans et plus	2	3	2	3	1	3
Age moyen	51,75	50,28	53,18	51,35	51,52	52,36

Membres de l'EHEHI

SITUATION AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
De 25 ans à moins de 35 ans	5	2	3	6	2	7
De 35 ans à moins de 45 ans	1	2	1	5	2	6
De 45 ans à moins de 55 ans	1	0	0	0	0	0
55 ans et plus	0	0	0	1	0	0
Age moyen	34,52	32,34	33,90	37,22	34,30	34,65

Artistes en résidence (à partir de 2021)

SITUATION AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
De 25 ans à moins de 35 ans	0	2	3	4	2	1
De 35 ans à moins de 45 ans	7	4	3	1	3	3
De 45 ans à moins de 55 ans	0	0	0	1	3	0
55 ans et plus	0	0	1	0	0	0
Age moyen	38,12	37,71	38,22	35,09	40,14	39,54

1.3.2 Agents de droit local

SITUATION AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
De 18 ans à moins de 25 ans	0	0	2	0	0	1
De 25 ans à moins de 35 ans	0	4	1	3	1	3
De 35 ans à moins de 45 ans	4	5	2	3	3	1
De 45 ans à moins de 55 ans	6	6	5	5	4	7
De 55 ans et plus	3	6	4	6	5	6
Age moyen	46,83	47,23	45,81	48,77	50,86	48,65

1.4 Effectifs physiques par ancienneté (hors membres) au 31/12/2024

Agents de l'État – Personnel d'encadrement et administratifs

SITUATION AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
De 0 à 5 ans	1	4	1	4	2	5
De 5 à moins de 10 ans	2	2	2	0	0	0
De 10 à moins de 15 ans	1	1	1	2	1	2
De 15 à moins de 20 ans	0	0	0	0	1	0
20 ans et plus	0	0	0	0	0	0

Ancienneté moyenne en 2024 : hommes : 7,84 femmes : 5,34

Agents de droit local (hors « Bataillon »)

SITUATION AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
De 0 à 5 ans	1	5	4	3	3	6
De 5 à moins de 10 ans	4	3	3	3	2	1
De 10 à moins de 15 ans	2	0	3	1	3	2
De 15 à moins de 20 ans	2	4	2	5	3	3
20 ans et plus	2	6	2	5	2	6

Ancienneté moyenne en 2024 : hommes 13,68 femmes : 14,81

1.5 position statutaire (fonctionnaires uniquement)

Agents de l'État - Personnel d'encadrement et administratifs

SITUATION AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Activité	1	3	2	3	2	3
Détachement (entrant)	2	2	2	2	2	2

Membres de l'EHEHI

SITUATION AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Activité	0	0	0	0	0	0
Détachement (entrant)	2	5	3	6	1	5

Artistes en résidence

SITUATION AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Activité	0	0	0	0	0	0
Détachement (entrant)	0	0	0	0	0	0
Disponibilité	0	1	0	0	0	0

1 artiste en résidence en disponibilité entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023

1.6 Effectifs par postes pourvus (sous plafond état)

Agents de l'État / Personnel d'encadrement et administratifs

SITUATION AU 31/12 – POSTES POURVUS	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
DIRECTEUR / DIRECTRICE	0	1	0	1	0	1
RESPONSABLE ADMINISTRATIF	0	1	0	1	0	1
AGENT(E) COMPTABLE Chef(fe) des services financiers	1	0	1	0	1	0
RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE	0	1	0	1	0	1
RESPONSABLE INFORMATIQUE ET COMMUNICATION	1	0	1	0	1	0
RESPONSABLE COORDINATEUR DES PUBLICATIONS	0	1	0	1	0	1
DIRECTEUR / TRICE DES ÉTUDES AFM	0	1	0	1	0	1
DIRECTEUR / TRICE DES ÉTUDES EHEHI Époques ancienne et médiévale	0	1	0	1	0	1
DIRECTEUR / TRICE DES ÉTUDES EHEHI Époques moderne et contemporaine	1	0	1	0	1	0
Agent administratif catégorie B	0	0	0	0	0	0
Adjoint(e) Responsable des Services administratifs	1	0	1	0	1	0
Bibliothécaire Assistant(e)	0	1	0	1	0	1

Membres et chercheurs

	2022				2023				2024			
	PROPOSÉS	POURVUS	HOMMES	FEMMES	PROPOSÉS	POURVUS	HOMMES	FEMMES	PROPOSÉS	POURVUS	HOMMES	FEMMES
Artistes en résidence	13	13	7	6	13	13	7	6	12	12	8	4
Membres de l'EHEHI	17	17	7	10	17	16	4	12	17	17	4	13
MIAS Bataillon	3	3	2	1	3	3	0	3	3	2*	0	2

* Le chercheur « Bataillon senior » accueilli en 2024 via convention avec son université, n'est pas comptabilisé dans les emplois

Agents de droit local

SITUATION AU 31/12	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Chercheurs Bataillon (Mias)	2	1	0	3	0	2
Chercheurs ANR ATLAS / VISMIN	1	1	0	1	0	
Secrétaire Assistant(e) directeur/directrice	0	1	0	1	0	1
Secrétaire Assistant(e) Resp. Administrative	0	1	0	1	0	1
Secrétaire Assistant(e) scientifique	0	2	0	2	0	2
Secrétaire Assistant(e) artistique	0	1	0	1	0	1
Chargé(e) de la logistique	0	1	0	1	0	1
Secrétaire d'édition	0	1	0	1	0	1
Chargé de la diffusion	0	1	1	0	1	0
Bibliothécaire / Bibliothécaire assistant	1	2	2	1	2	1
Secrétaire assistante comptable	0	1	0	1	0	1
Graphiste	1	0	1	0	1	0
Chargé(e) de communication	1	0	1	0	1	0
Archiviste	0	1	0	1	1	0
Assistante juridique et de production	0	1	0	1	0	1
Technicien(ne) TIC	1	0	1	0	1	0
Technicien(ne) de maintenance	2	0	2	0	2	0
Magasinier(ère)	0	1	0	1	0	1
Agent(e) d'entretien	0	5	0	5	0	6*
Concierge	2	0	2	0	2	0
Agent(e) polyvalent(e)	2	0	2	0	2	0
Auxiliaire de bibliothécaire	0	0	2	0	0	0

* Dont 1 agent en CDD de remplacement

Répartition par catégorie

CATEGORIA	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Investigador (BATAILLON)	2	1	0	3	0	2
Investigador (ANR ATLAS / ANR VISMIN)	1	1	0	1	0	0
Jefe superior	0	3	1	3	1	3
Titulado	1	1	1	1	2	0
Jefe sección	1	5	0	5	0	3
Titulado medio	1	0	1	0	1	0
Colaborador investigación	1	3	1	2	1	2
Jefe de negociado	0	1	0	1	0	2
técnico TIC	1	0	1	0	1	0
Ayudante de biblotéca	0	0	1	0	1	1
Encargado de servicios generales	2	0	2	0	2	0
Conserje	2	0	2	0	2	0
Oficial de 1ª / auxiliares	2	6	2	6	2	6*
Auxiliares de biblioteca	0	0	2	0	0	0

* Dont 1 agent en CDD de remplacement

1.7 Postes hors plafond sur ressources propres

EN ETPT SUR L'ANNÉE CIVILE	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
ANR ACRONAVARE (investigador)	0	0	0	0	0	0
Marie Curie (investigador)	0	0	0	0	0	0
Colex baelo (colaborador investigación)	0	0	0	0	0	0
ANR ATLAS	0	1	0	1	0	0,25*
ANR VISMIN	0,33	0	0	0	0	0

* Fin de CDD

2 Recrutement

2.1 En nombre d'entrées et sorties par catégorie

AGENTS DE L'ÉTAT - PERSONNEL ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS		2022		2023		2024	
ENTRÉES		HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Fonctionnaires (détachement entrant)	Catégorie A	-	1	-	-	1	-
	Catégorie B	-	-	-	-	-	-
Fonctionnaires (affectation)	Catégorie A	-	-	1	1	-	-
	Catégorie B	-	-	-	-	-	-
Contractuels de droit public CDD	Catégorie A	-	1	-	1	-	-
	Catégorie B	-	-	-	-	-	-
Contractuels de droit public CDI	Catégorie A	-	-	-	-	-	-
	Catégorie B	-	-	-	-	-	-
SORTIES		HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Fonctionnaires (détachement sortant)	Catégorie A	1	-	-	-	1	-
	Catégorie B	-	-	-	-	-	-
Fonctionnaires (fin d'affectation / mutation / retraite)	Catégorie A	-	1	-	1	-	-
	Catégorie B	-	-	-	-	-	-
Contractuels de droit public CDD	Catégorie A	-	-	-	1	-	-
	Catégorie B	-	-	-	-	-	-
Contractuels de droit public CDI	Catégorie A	-	-	-	-	-	-
	Catégorie B	-	-	1	-	-	-

MEMBRES AFM ET EHEHI		2022		2023		2024	
ENTRÉES		HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Fonctionnaires (détachement entrant)	Catégorie A	2	5	2	3	1	2
Contractuels de droit public CDD	Catégorie A	5	5	1	4	3	6
SORTIES		HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Fonctionnaires (détachement sortant)	Catégorie A	6	2	1	2	3	3
Contractuels de droit public CDD	Catégorie A	2	5	5	2	1*	4

* Démission au 1^{er} janvier 2024

AGENTS DE DROIT LOCAL		2022		2023		2024	
ENTRÉES		HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
ADL – CDI	Administratifs	-	-	1	-	1	2
	Chercheurs	3	1	-	3	-	2
	Service	-	-	2	-	-	-
ADL – CDD	Administratifs	-	-	-	-	1	1
	Chercheurs	-	-	-	-	-	-
	Service	-	-	-	-	-	1
SORTIES		HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
ADL – CDI	Administratifs	-	1	-	1	-	2
	Chercheurs	-	-	3	1	-	3
	Service	-	1	-	1	-	-
ADL – CDD	Administratifs	-	-	-	-	1	1
	Chercheurs	1	1	-	-	-	1
	Service	-	-	-	-	-	-

2.2 Statistiques par type de recrutement

Agents de l'état / Personnel d'encadrement et administratifs

FONCTION	ANNÉE	DATE DE PUBLICATION	NB DE CAND. HOMMES	NB DE CAND. FEMMES	POURVU HOMMES/ FEMMES	DATE PRISE DE FONCTION	OBSERVATIONS
Responsable des publications	2022	27/01/22	2	7	F	03/05/22	
Responsable bibliothèque	2023	23/01/23	1	4	F	01/09/23	Poste ouvert au mouvement des bibliothécaires
Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel IGE/ BAP J	2023	29/03/23	1	1	H	01/12/23	Concours interne
Agent comptable	2024	1/03/24	19	10	H	01/09/24	Poste ouvert au mouvement (emploi fonctionnel)

Agents de droit local

FONCTION	ANNÉE	DATE DE PUBLICATION	NB DE CAND. HOMMES	NB DE CAND. FEMMES	POURVU HOMMES/ FEMMES	DATE PRISE DE FONCTION	MOTIF RECRUTEMENT	OBSERVATIONS
Agent d'entretien	2022	-	0	1	F	01/06/22	Remplacement Départ en retraite	CDI suite CDD
Bibliothécaire assistant	2023	08/11/22	2	6	H	06/02/23	Poste vacant	CDI
Aides bibliothécaires	2023	-	2	-	H	09/10/23	Soutien service public	Contrats temporaires
Assistante secrétaire EHEHI	2024	12/01/24	5	19	F	01/04/24	Poste vacant	CDI
Archiviste	2024	02/04/24	10	9	H	01/10/24	Poste vacant	CDI
Aide bibliothécaire	2024	-	-	-	F	01/09/24	remplacement agent indisponibilité	CDI

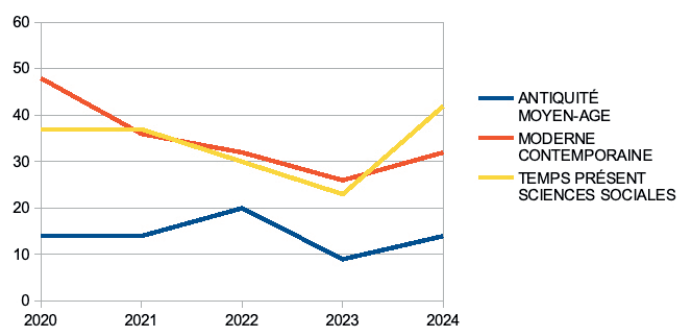
Membres de l'EHEHI

Après avis du Conseil scientifique du 14 mars 2024, 12 nouveaux membres de l'EHEHI ont été sélectionnés, 2 ont été renouvelés pour une troisième année, 3 ont été renouvelés pour une seconde année et 2 membres recrutés sur liste complémentaire suite à 2 désistements.

SECTION	HOMMES	REMMES	% HOMMES	% FEMMES	TOTAL
Antiquité Moyen-Age	5	9	36 %	64 %	14
Moderne Contemporaine	15	17	47 %	53 %	32
Temps présent Sciences Sociales	18	24	43 %	57 %	42
Total	38	50	43,2 %	56,8 %	88

SECTION	AUDITIONNÉS HOMMES	AUDITIONNÉES FEMMES.	% AUDITIONNÉS HOMMES	% AUDITIONNÉES FEMMES	RECRUTÉS HOMMES	RECRUTÉES FEMMES	% RECRUTÉS HOMMES	% RECRUTÉES FEMMES
Antiquité Moyen-Age	2	5	29 %	71 %	1	3	25 %	75 %
Moderne Contemporaine	4	6	40 %	60 %	2	2	50 %	50 %
Temps présent Sciences Sociales	2	7	22 %	78 %	1	3	22 %	78 %
Total	8	18			4	8	33 %	67 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CANDIDATURES



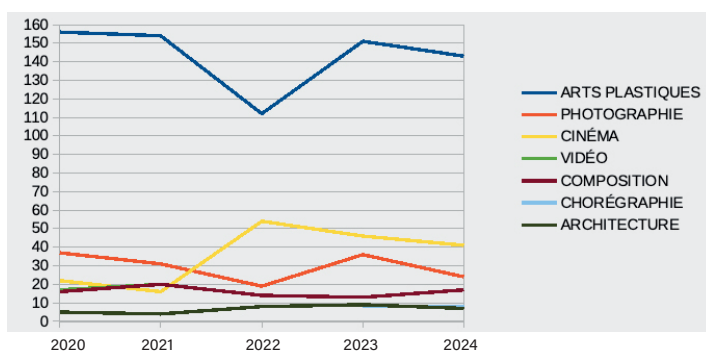
Artistes en résidence de l'AFM

Après avis du Conseil artistique du 17 avril 2024, 12 nouveaux artistes en résidence de l'AFM ont été sélectionnés.

DISCIPLINES	TOTAL	%	NON AUDITIONNÉS	AUDITIONNÉS	% AUDITIONNÉS	RECRUTÉS	% CANDIDATURES SATISFAITES	% DE LA PROMOTION
COMPOSITION	17	71 %	14	3	18 %	1	6 %	8,33 %
CHORÉGRAPHIE	8	3,3 %	8	0	0 %	0	0 %	0 %
ARCHITECTURE	7	2,9 %	5	2	29 %	1	14 %	8,33 %
PHOTOGRAPHIE	24	10 %	21	3	13 %	2	8 %	16,66 %
CINÉMA VIDÉO	41	17,1 %	37	4	10 %	2	5 %	16,66 %
PEINTURE	69	28,8 %	62	7	7 %	3	4 %	25 %
SCULPTURE	34	14,2 %	30	4	12 %	1	3 %	8,33 %
DESSIN	18	11,7 %	15	3	18 %	1	6 %	8,33 %
GRAVURE	12	5 %	10	2	29 %	1	8 %	8,33 %
TOTAL	240		202	28	11,67 %	12	5 %	

DISCIPLINES	HOMMES	FEMMES	% HOMMES	% FEMMES
COMPOSITION	12	5	71 %	29 %
CHORÉGRAPHIE	2	6	25 %	75 %
ARCHITECTURE	4	3	57 %	43 %
PHOTOGRAPHIE	9	15	38 %	62 %
CINÉMA VIDÉO	19	22	46 %	54 %
PEINTURE	38	31	55 %	45 %
SCULPTURE	18	16	53 %	47 %
DESSIN	13	15	46 %	54 %
GRAVURE	4	8	33 %	67 %
TOTAL	119	121	49,6 %	50,4 %

Évolution des candidatures par discipline 2020-2024



Chercheurs « BATAILLON » / ANR ATLAS

ANNÉE 2022	CANDIDATURES PAR GENRE		RETENUES PAR GENRE	
CANDIDATURES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
MARCEL BATAILLON	13	16	2	1
CANDIDATURES ANR VISMIN	1	2	1	0

ANNÉE 2023	CANDIDATURES PAR GENRE		RETENUES PAR GENRE	
CANDIDATURES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
MARCEL BATAILLON	18	18	0	3

ANNÉE 2024	CANDIDATURES PAR GENRE		RETENUES PAR GENRE	
CANDIDATURES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
MARCEL BATAILLON	27	22	0	3*

** Dont 2 juniors et 1 sénior. Le chercheur sénior, accueilli en délégation, n'est pas comptabilisé dans les emplois
Les chercheurs BATAILLON sont recrutés par le CIAC (comité internacional de asesamiento científico) parmi 10 nationalités dans le cadre du MIAS (Madrid Institute for Advanced Study)*



Stages

L'Établissement a accueilli 12 stagiaires au cours de l'année 2024.

	2022	2023	2024
Nombre de stagiaires	3	16	12
Durée moyenne en mois sur année civile	6	1,11	3,29

ANNÉE 2024					
SERVICE BÉNÉFICIAIRE	DURÉE EN JOURS	HOMMES	FEMMES	GRATIFICATION O/N	ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE
AFM	66	-	1	O	ENS LYON
AFM	10	-	1	N	Stage observation 2 nd e
AFM	96	-	1	O	Audiencia business school
AFM	78	-	1	O	ESSEC
BIBLIOTHÈQUE	81	-	1	O	ENSSIB
BIBLIOTHÈQUE	30	-	1	N	ENSSIB
COMM	130	-	1	O	CELSA
DIRECTION	56	-	1	O	Neomia business school
EHEHI	104	-	1	O	Sciences Po Aix-en-Provence
EHEHI	78	-	1	O	Sciences Po Aix-en-Provence
PUBLICATIONS	120	-	1	O	UAM (Master edition)
PUBLICATIONS	20	-	1	O	UAM (Master edition)

2.3 Recrutement d'agents en situation de handicap

Le taux d'emploi direct est de 0 % pour 2024. Ce taux prend en compte les effectifs présents au 31 décembre 2023 (déclaration fiphp du 02/02/2024)

Chiffres clés

- . **Parcours professionnels**
- . **Formations**

Promotions

- . Changement d'échelon : 2 hommes et 3 femmes (agents de l'État)
- . Changement de grade : 1 homme (membre de l'EHEHI) et 1 femme (agent de l'État)

Départs de la Casa

- . 1 agent de l'État
- . 2 agents de droit local
- . 3 chercheurs "Marcel Bataillon" : fin de contrats
- . 13 artistes en résidence de l'AFM (promotion 2023-2024)
- . 11 membres de l'EHEHI (promotion 2023-2024)

Formation professionnelle

- . 2 100 heures dédiées à la formation professionnelle soit 350 jours pour l'ensemble des agents.

3 Parcours professionnels

3.1 Avancements et promotions

Agents de l'État

2022

. Changement d'échelon (avancement normal sur grille indiciaire) : 2 hommes et 6 femmes

2023

. 1 agent a été lauréat d'un concours interne et a accédé au corps des ingénieurs d'études

. Changement d'échelon (avancement normal sur grille indiciaire) : 4 hommes et 3 femmes

2024

. 2 agents Maîtres de conférence ont été promus à la « hors classe » de leur grade
(1 agent de l'État et 1 membre de l'EHEHI)

Changement d'échelon (avancement normal sur grille indiciaire) : 2 hommes et 3 femmes

AGENTS DE L'ÉTAT – PERSONNEL ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS ET MEMBRES	2022			2023			2024		
	HOMMES	FEMMES	MOTIF	HOMMES	FEMMES	MOTIF	HOMMES	FEMMES	MOTIF
Changement de Catégorie (B en A)									
Titulaires de la fonction publique	-	-	-	1	-	-			
Changement de Corps									
Titulaires de la fonction publique	-	-	-	1	-	-			
Changement de Grade									
Titulaires de la fonction publique	-	-	-	1	-	-	1	1	Passage à la « hors classe »
Changement d'échelon	HOMMES	FEMMES	MOTIF	HOMMES	FEMMES	MOTIF	HOMMES	FEMMES	MOTIF
Titulaires de la fonction publique	2	6	Avancement	4	3	Avancement	2	3	Avancement
Contractuel de droit public	-	-	-	-	-	-			

2024

Agents de droit local

AGENTS DE DROIT LOCAL	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Changement de catégorie (convenio)	0	1	1	0	0	0

3.2 Mutations - Départs - Cessation de fonction

CESSATION DE FONCTION 2022	HOMMES	FEMMES	MOTIF
Agents de L'État encadrement et administratifs	0	0	
Membres EHEHI	5	8	4 fins de détachement 9 fins de contrat
Agents de droit local et Chercheurs BATAILLON	2	1	2 fins de contrat 1 départ en retraite

CESSATION DE FONCTION 2023	HOMMES	FEMMES	MOTIF
Agents de L'État encadrement et administratifs	0	2	1 fin de CDD et 1 départ en retraite
Membres EHEHI	6	4	3 fins de détachement 7 fins de contrat
Artistes en résidence	7	6	13 fins de bourse de résidence
Agents de droit local et Chercheurs BATAILLON	2	2	3 fins de contrat et 1 congé sans solde (exedencia voluntaria)

CESSATION DE FONCTION 2024	HOMMES	FEMMES	MOTIF
Agents de L'État encadrement et administratifs	1	0	Fin de détachement
Membres EHEHI	4	7	6 fins de détachements et 5 fins de contrats
Artistes en résidence	7	6	Fins de résidence
Agents de droit local et Chercheurs BATAILLON	1	7	2 départs volontaires (CDI), 4 fins de contrat (chercheurs Bataillon et ANR) et 2 fins de CDD (missions)

3.3 Parcours des membres (EHEHI)

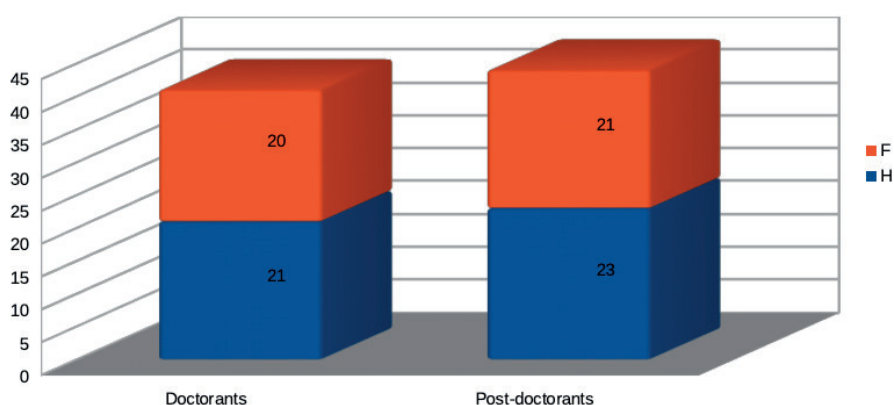
Soutenance de thèses

(Promotions observées en nombre de sorties depuis le 31/08/2018)

Depuis le 31/08/2018, 41 membres doctorants et 44 membres post-doctorants ont quitté l'Établissement.

. Membres EHEHI

Nombre de sorties depuis le 31/08/2018



Thèses soutenues

En nombre par genre

Au total, sur les 41 membres doctorants, 87,80 % ont soutenu leur thèse (36/41).

Sur les 5 thèses non soutenues, 1 concerne un membre sorti en 2024, 1 en 2023, 1 en 2022, 1 en 2021 et 1 en 2018.

La durée moyenne des thèses en années est de 5,5 ans pour les femmes et 5,08 ans pour les hommes

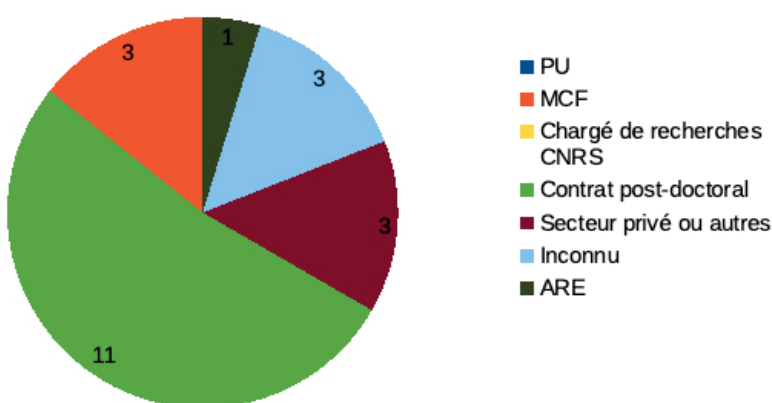
Insertion professionnelle

. Membres post-doctorants / Membres post-doctorantes

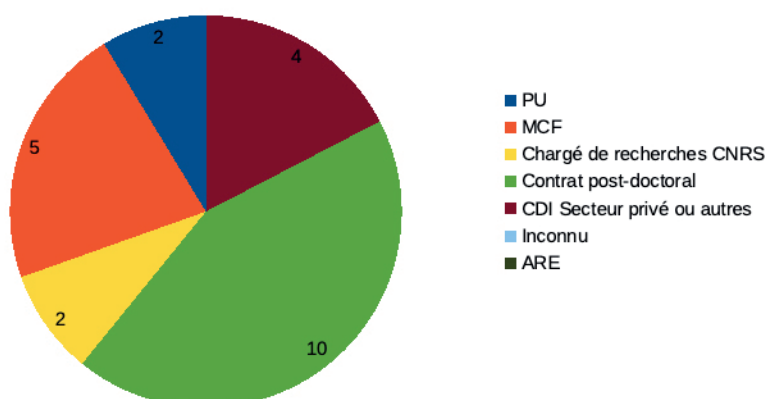
Le taux d'activité des membres post-doctorants / post-doctorantes sur la population observée (membres sortants à compter du 31/08/2018) est de 91% (40/44).

À noter , qu'au cours des dernières promotions, parmi les 6 membres (4 hommes et 2 femmes) qui avaient le statut de MCF, 2 ont soutenus leur HDR (habilitation à diriger des recherches) et 2 membres hommes ont intégré le corps des professeurs des universités, 1 en 2023 et 1 en 2024. Par ailleurs, 4 membres sont devenus MCF en 2023.

Insertion post doctorantes



Insertion post doctorants

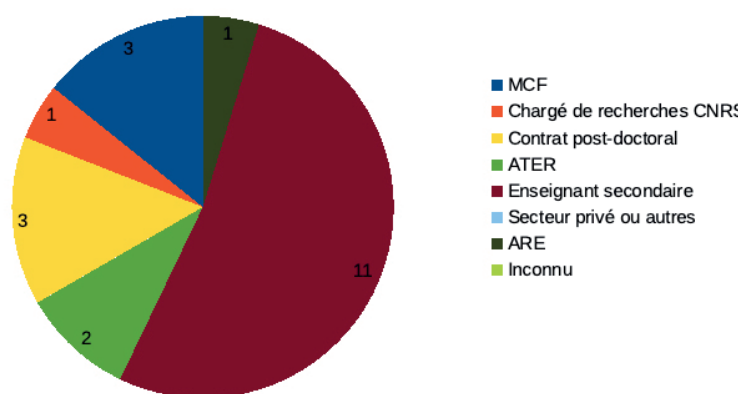


. Membres doctorants / Membres doctorantes

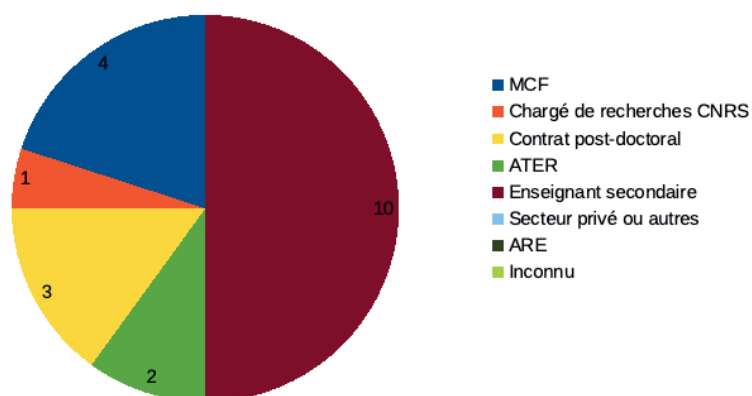
Le taux d'activité des membres doctorants / doctorantes sur la population observée (membres sortants à compter du 31/08/2018) est de 92,68% (38/41).

En 2023 et 2024, 4 membres doctorants ont intégré le corps des MCF après avoir soutenu leur thèse (2 en 2023 et 2 en 2024).

Insertion des membres doctorantes



Insertion des membres doctorants



4 FORMATION

1 journée de formation = 6 heures

T1 : Formations visant à rendre opérationnel un agent

T2 : Adaptation à l'évolution prévisible des métiers

T3 : Développement des qualifications au-delà de ce qui est retenu pour le poste

NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATIONS	2022	2023	2024
T1	2 108,28	2 189,28	2 100,00
T2	864	0	0
T3	0	0	0

En 2024, la formation professionnelle représente au total 2 100 heures soit 350 jours de formations.

Compte personnel de formation (CPF)

TOTAL	CPF - AGENTS DE L'ÉTAT					
	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Nombre d'agents ayant mobilisé son CPF	0	0	0	0	0	0
Nombre d'heures de CPF utilisées	0	0	0	0	0	0

Les agents de la fonction publique de l'État (FPE) bénéficient d'un crédit annuel d'heures de formation professionnelle, appelé compte personnel de formation (CPF).

Ces heures sont mobilisables à leur initiative. Elles permettent d'accomplir des formations visant l'acquisition d'un diplôme ou le développement de compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle (mobilité, promotion, reconversion professionnelle) .<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18090>

En 2024, l'ensemble des agents a bénéficié d'au moins une formation.

Tableau récapitulatif des formations (1 jour = 6 heures de formation)

INTITULÉ DE LA FORMATION	DATE	DOMAINE	T	DURÉE DE LA FORMATION EN JOURS	DURÉE TOTAL (NB JOURS X NB D'AGENTS)	NB AGENTS	HOMMES	FEMMES
Paprika.idref.fr : Partie 3 : nouvelles modalités de recherche et focus sur les enrichissements depuis son ouverture	01/2024	Environnement pro	T1	0,5	0,5	1		1
Cours de français B1.2/B1.3 – Institute Français de Madrid	01/2023	Environnement pro	T1	11	11	1	1	
Tous services – Langue Duolingo – 10 licences	01/2023	Environnement pro	T1	10	100	10	1	9
Bibliothèque – Journée d'études IA	02/2024	Environnement pro	T2	1	1	1		1
AFM – Cours d'espagnol	02/2024	Environnement pro	T2	2	8	4	1	3
Administratifs – Formation "réfèrent laïcité" – Module 1	02/2024	Environnement pro	T1	1	2	2	1	1
Formation membres EHEHI – intégration professionnelle	02/2024	Environnement pro	T1	3	45	15	12	3
EHEHI – Paysage Numérique	02/2024	Environnement pro	T1	3	9	3		3
Présentation de l'écosystème ISTEEX (Information scientifique et technique d'excellence)	03/2024	Environnement pro	T1	0,5	0,5	1		1
Formation Methopes – séminaire EFE	03/2024	Environnement pro	T1	2,5	7,5	3	1	2
Journées UNE	03/2024	Environnement pro	T1	2	2	1	1	
Dérivée des autorités Personne depuis VIAF	04/2024	Environnement pro	T1	0,5	0,5	1		1
Formation en espagnol	04/2024	Environnement pro	T1	2	2	1		1
PAPRIKA : les nouveautés de printemps. Partie 4	05/2024	Environnement pro	T1	0,5	0,5	1		1
Agent Comptable – AACUE	05/2024	Environnement pro	T1	3	3	1	1	
Nouvelles fonctionnalités de l'application IdRef.	06/2024	Environnement pro	T1	0,5	0,5	1		1
Mode Projet : orchestrez vos projets comme un chef	07/2024	Environnement pro	T1	2	2	1		1
Formation membres EHEHI – écriture	07/2024	Environnement pro	T1	1	15	15	12	3
Acculturation aux nouvelles technologies numériques	09/2024	Environnement pro	T1	0,5	0,5	1		1
Gestion de conflits – Mc Mutua	09/2024	Environnement pro	T1	0,5	1	2	1	1

INTITULÉ DE LA FORMATION	DATE	DOMAINE	T	DURÉE DE LA FORMATION EN JOURS	DURÉE TOTAL (NB JOURS X NB D'AGENTS)	NB AGENTS	HOMMES	FEMMES
Objectif IA – Mentor – Initiation à l'IA	09/2024	Environnement pro	T1	1	1	2	2	
Formation HST nouveaux entrants et VSS	09/2024	Hygiène et sécurité	T1	0,5	10	20	5	15
Formation des correspondants PEB	10/2024	Environnement pro	T1	0,5	0,5	1	1	
Formation des correspondants PEB	10/2024	Hygiène et sécurité	T1	0,5	0,5	1	1	
Bonnes pratiques du numérique – Mentor	10/2024	Environnement pro	T1	1	1	1	1	
AFM – Cours d'espagnol	10/2024	Environnement pro	T1	2	12	6	2	4
Manipulación de alimentos	10/2024	Hygiène et sécurité	T1	1	1	1		1
Riesgos laborales (nouveaux entrants)	10/2024	Environnement pro	T1	0,5	3,5	7	1	6
Formation membres EHEHI – FNRS / Acces ERC, Parcours professionnel en Espagne	11/2024	Environnement pro		5	85	17	4	13
Formation incendie et exercice d'évacuation	11/2024	Hygiène et sécurité		0,5	20	40	15	25
Sensibilisation à la Science ouverte	12/2024	Environnement pro		0,5	1	2	1	1
Introduction aux plans de gestion données. Formation numérique "nouveaux entrants" ResEFE	12/2024	Environnement pro		0,5	1,5	3	1	2
Introduction aux données de la recherche	12/2024	Environnement pro		0,5	1,5	3	1	2

Facteurs clés

. Rémunérations

Une hausse de la masse salariale liée à :

- . **Une augmentation de cinq points d'indice pour les agents de l'État au 1^{er} janvier 2024**
- . **Une augmentation de plus de 12% de l'IRE au 1^{er} janvier 2024**
- . **Une nouvelle revalorisation des grilles salariales pour les agents de droit local de 5% pour l'année 2024**
- . **Une nouvelle baisse sensible de l'allocation de retour à l'emploi liée à la réforme du statut des artistes de l'AFM**

5 RÉMUNÉRATIONS

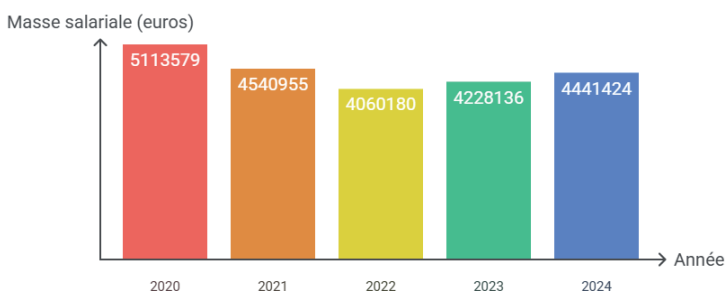
5.1 Masse salariale totale

	2022	2023	2024
Coût des personnels expatriés	2 785 451	2 907 461	3 062 714
Coût des personnels de statut de droit local	1 150 251	1 202 042	1 263 280
Allocation de retour à l'emploi	100 419	83 221	76 199
Autres dépenses de personnel*	24 059	35 412	39 231
Montant de la masse salariale	4 060 180	4 228 136	4 441 424

Nota : à compter du 01/09/2021, les salaires versés aux membres de l'académie de France à Madrid sortent de la masse salariale. Les « bourses de résidence » versées aux artistes en résidence de l'Académie de France à Madrid sont intégrées aux dépenses de fonctionnement.

** Action sociale (Sanitas personnel local, repas subventionnés du personnel local, chèques garderie), cotisations FIPHFP, médecine de prévention, régularisations Ircantec.*

Évolution de la masse salariale de 2020 à 2024



5.2 Rémunérations des Agents de l'État

2022	TRAITEMENT INDICIAIRE	INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER	MAJORATIONS FAMILIALES	SUPPLÉMENT FAMILIAL
Agents de l'État (Total)	922 313,23	1 141 542,64	63 985,26	23 980,41
Encadrement	468 134,47	401 238,77	48 579,94	9 610,38
Membres EHEHI	454 119,76	740.303,87	154 808,32	14 370,03

2023	TRAITEMENT INDICIAIRE	INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER	MAJORATIONS FAMILIALES	SUPPLÉMENT FAMILIAL
Agents de l'État (Total)	954 225,43	1 144 134,76	84 947,60	27 160,21
Encadrement	503 322,49	407 141,12	62 975,18	20 452,06
Membres EHEHI	450 902,94	736 993,64	21 972,42	6 708,15

2024	TRAITEMENT INDICIAIRE	INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER	MAJORATIONS FAMILIALES	SUPPLÉMENT FAMILIAL
Agents de l'État (Total)	997 962	1 176 993	99 157	32 653
Encadrement	555 174	413 092	50 256	8 540
Membres EHEHI	442 788	763 901	48 903	24 114

	2022	2023	2024
Charges patronales	608 111,33	664 531,51	730 665
Dont Pension civile	429 209,18	483 854,68	546 457

	2022	2023	2024
Évolution du point d'indice dans la fonction publique	3,50 %	1,50 %	*

* En 2024, aucune revalorisation du point d'indice mais une augmentation de 5 points sur le traitement indiciaire pour tous les agents de l'État

2022	%	DATE
Évolution IRE	0,77 %	01/04/22
	1,85 %	01/07/22
	1,05 %	01/10/22

2023	%	DATE
Évolution IRE	- 0,66 %	01/04/23
	- 1,26 %	01/07/23
	- 0,95 %	01/10/23

2024	%	DATE
Évolution IRE	12,19 %	01/01/24
	0,20 %	01/03/24
	0,12 %	01/10/24

5.3 Rémunérations des Agents de droit local (hors chercheurs)

	2022	2023	2024
Écart de rémunération entre les hommes et les femmes (% d'écart)	-1,82 %	+0,02 %	-6,91 %

Le calcul est effectué sur la rémunération annuelle brute totale et sur l'effectif présent au 31/12
En négatif : salaire des femmes inférieur à celui de hommes en %

2022	SALAIRE BASE ANNUEL MOYEN	PRIMES FIXES ET AUTRES CONCEPTS	SALAIRE BRUT ANNUEL MOYEN
HOMMES	20 248,47	7 732,49	27 980,96
FEMMES	21 756,36	5 715,17	27 471,23
TOTAL	21 176,70	6 549,40	27 726,10

2023	SALAIRE BASE ANNUEL MOYEN	PRIMES FIXES ET AUTRES CONCEPTS	SALAIRE BRUT ANNUEL MOYEN
HOMMES	21 765,05	5 591,78	27 356,83
FEMMES	20 454,80	6 895,71	27 350,51
TOTAL	21 109,93	6 243,75	27 353,68

2024	SALAIRE BASE ANNUEL MOYEN	PRIMES FIXES ET AUTRES CONCEPTS	SALAIRE BRUT ANNUEL MOYEN
HOMMES	23 300,82	6 876,36	30 177,18
FEMMES	23 043,45	5 781,99	28 825,44
TOTAL	23 172,14	6 329,18	29 501,31

	2022	2023	2024
Évolution du « convenio »	0,00 %	5 %	5 %

La revalorisation des tables salariales régies par la convention collective des agents de droit local (convenio colectivo de ámbito estatal para los centros de educación universitaria e investigación) a été décidée en décembre 2023 à la suite des négociations au niveau national. Ces revalorisations concernent les années 2023 (+5 %), 2024 (+5 %), 2025 (+5%), 2026 et 2027. Le rappel des revalorisations pour l'année 2023 a été payé en 2024.

5.4 allocation de retour à l'emploi

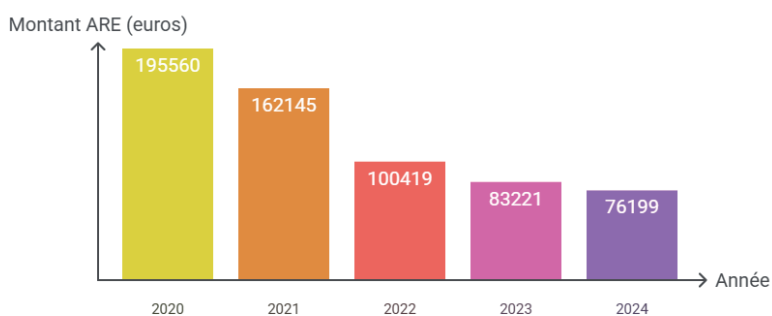
Au 31 décembre 2024, 17 agents ayant quitté l'Établissement sont gérés au titre de l'allocation de retour à l'emploi (dossiers ouverts et reliquats existants). Au cours de l'année 2024, 11 agents ont été indemnisés au titre de l'ARE dont 5 femmes et 6 hommes.

MONTANT DE L'INDEMNITÉ JOURNALIÈRE	2022	2023	2024
Membre de la section artistique	37,09 €	37,09 €*	37,09 €
Membre de la section scientifique	40,94 €	42,88 €	43,60 €

En 2024, le montant total versé au titre de l'ARE s'élève à : 76 199,07 € soit une baisse de 8,67 % par rapport à 2023

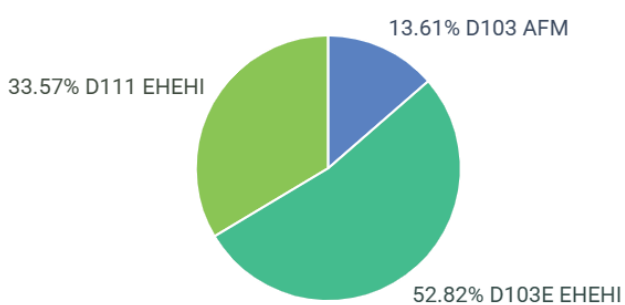
TABLEAU COMPARATIF ET ÉVOLUTION DE L'ARE ENTRE 2020 ET 2024	MONTANT TOTAL EN EUROS	ÉVOLUTION EN % PAR RAPPORT À N-1
Année 2020	195 560	+2,01 %
Année 2021	162 145	-18,1 %
Année 2022	101 212	-37,6 %
Année 2023	83 221	-17,1 %
Année 2024	76 199	-8,44 %

Évolution de l'allocation de l'ARE de 2020 à 2024



RÉPARTITION PAR DESTINATION		2022		2023		2024	
AFM	D103A	76,56 %	76 878,53	33,72 %	28 062,19	13,61 %	10 369,39
	D113A	0,00 %	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %	0,00
EHEHI	D103E	11,83 %	11 881,49	28,61 %	23 810,20	52,82 %	40 252,58
	D111	11,61 %	11 658,78	37,67 %	31 348,50	33,57 %	25 577,10

Répartition par destination de l'ARE en 2025



Facteurs clés

- . santé - sécurité
- . organisation du travail
- . discipline
- . dialogue social
- . action sociale

- . Un parcours d'accueil administratif renforcé avec une visite médicale d'embauche et une formation en hygiène et sécurité pour les membres de l'EHEHI axée sur les VSS (violences sexistes et sexuelles)
- . L'instauration des entretiens annuels pour les Agents de droit local (ADL).
- . La réalisation d'une étude approfondie et la mise en concurrence du Service de prévention.
- . La création de nouveaux espaces de convivialité et la mise en œuvre de mesures visant à améliorer la qualité de vie au travail.

6 Santé et sécurité au travail

6.1 Évaluation des risques professionnels

	2022	2023	2024
Date de l'évaluation	29/11/22	05/07/23	04/06/24
DUERP (Document Unique d'Évaluation des risques professionnels)	Date d'actualisation : 12/02/22		

REGISTRE DES DANGERS GRAVES ET IMMINENTS	2022	2023	2024
Nombre de signalements au registre	0	0	0

Évaluation des risques psychosociaux : juillet 2021

6.2 Accidents du travail, maladie professionnelles

AGENTS DE L'ÉTAT ET ADL	2021				2023			
	AGENTS ETAT (MEMBRES COMPRIS)		ADL		AGENTS ETAT (MEMBRES COMPRIS)		ADL	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Accident du travail	0	0	1	1	0	0	0	0
Maladie professionnelle	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de jours d'arrêt suite accident du travail ou maladie professionnelle	0	0	0	27	0	0	0	0

AGENTS DE L'ÉTAT ET ADL	2024			
	AGENTS ETAT (MEMBRES COMPRIS)		ADL	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Accident du travail	1	0	0	0
Maladie professionnelle	0	0	0	0
Nombre de jours d'arrêt suite accident du travail ou maladie professionnelle	0	0	0	0

6.3 Signalements en matière de violence faite aux usagers

	2022	2023	2024
Violences	0	0	1
Discrimination	0	0	0
Harcèlement sexuel et moral	0	0	0
Agissements sexistes	0	0	0

La cellule de signalement a été saisie 1 fois par un agent ayant quitté l'Établissement au cours de l'année 2023 et une fois au cours de l'année 2024

6.4 Acteurs et instances de prévention

ACTEURS DE PRÉVENTION	O / N	OBSERVATION
CSA	O	2 membres Direction (2 F) 2 représentants titulaires (2 H) – 2 suppléants (2 F)
Conseiller en prévention	O	Service externalisé (législation espagnole) – Quirón prevención
Assistant de prévention	O	Agent formé depuis 2016
Delegado de prevención	O	Agent formé – législation espagnole
MC Mutua	O	Gestion des accidents de travail et suivi des arrêts maladies Législation espagnole
Correspondant handicap	O	Agent nommé en 2014
Correspondant égalité hommes/femmes	O	Agent nommé en 2013
Médecin du travail	O	Depuis septembre 2022, les agents expatriés sont suivis par un médecin du travail (convention AFMP)
Médecin du travail	O	Les agents de droit local sont suivis par un médecin du travail service externalisé (législation espagnole) – Quirón prevención
Cellule de signalement	O	2 membres dont le médecin du travail de l'AFMP
Référent VSS	O	1 agent désigné (1 H)
Référent déontologie	O	1 agent désigné (1 H)
Référent laïcité	O	1 agent désigné (1 F)

RÉUNIONS DU CHSCT/CSA

Le CHSCT/CSA s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2024

	2022		2023				2024			
Réunions du CHSCT /CSA	22/02/22	16/12/22	01/03/23	20/06/23	05/09/23*	21/11/23	23/02/24	24/07/24	05/09/24*	26/11/24
Visites du CHSCT / CSA	24/05/22		24/05/22			14/12/23				

** La réunion du 5 septembre était spécifique aux question HSCT en présence du médecin de l'AFMP et de l'inspecteur en hygiène et sécurité du MESR*

6.5 Actions en matière de traitement et de prévention des risques professionnels

2022	
ACTIONS	MOTIF
Distribution équipements de protection individuel assistante artistique	Mesure suite accident du travail
Renforcement de la sécurisation des cimaises	Mesure suite accident du travail
Élaboration livret d'accueil en hygiène et sécurité	Recommandation inspection
Convention médecin du travail AFMP	Recommandation inspection
Plan de sobriété énergétique	Circulaire MESR

2023	
ACTIONS	MOTIF
Mise en place nouveau registre SST	Recommandation inspection
Sécurisation du local piscine (stockage Chlore)	Recommandation inspection
Formation réglementaire des membres du CSA	Conforme aux réglementations
Formation premiers secours et RCP	30 agents concernés
Remplacement des blocs secours du sous-sol	Travaux de sécurisation

2024	
ACTIONS	MOTIF
Étude et mise en concurrence du service de prévention	Amélioration de la prestation
Redaction et mise en place des plans de prévention pour les entreprises extérieures	Recommandation inspection
Renouvellement des accords de flexibilité et charte Télétravail	Validité 2 ans
Mise en place des entretiens annuels pour les ADL	Délibération du CSA

6.6 Visites médicales

Personnels d'encadrement et administratifs / Agents de droit local

DATE	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
30 Septembre 17/18 octobre 2022	48		48		46	
5 et 6 Septembre 30 septembre 2023						
4 et 5 Septembre 10 octobre 2024						
Nombre de visites	48		48		46	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Aptes	19	29	16	32	15	31
Aptes avec restriction	0	0	0	0	0	0
Inaptes	0	0	0	0	0	0

Membres

Avant 2022, tous les membres fournissaient au moment de leur nomination un certificat médical d'aptitude aux fonctions délivrés par un médecin agréé tels que ceux exigés pour être nommé à un emploi dans la fonction publique (article 13 du décret n°59-310 du 14 février 1959).

Depuis octobre 2022, tous les personnels expatriés (fonctionnaires ou contractuels de l'État) ont un suivi médical assuré par un médecin du travail français de l'AFMP (Association Française de la Médecine de Prévention)

7 Organisation du travail

7.1 Conditions de travail

	AGENTS DE L'ÉTAT	AGENTS DE DROIT LOCAL
Durée hebdomadaire du travail (heures)	38,5	37,5

AGENTS DE L'ÉTAT – PERSONNEL ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS ET MEMBRES	2022				2023			
	AGENTS DE L'ÉTAT		ADL		AGENTS DE L'ÉTAT		ADL	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Situation au 31/12								
Temps partiel	0	0	0	1	0	0	2	1
Télétravail 1 jour / semaine	2	1	3	6	2	0	3	6

AGENTS DE L'ÉTAT – PERSONNEL ENCADREMENT ET ADMINISTRATIFS ET MEMBRES	2024			
	AGENTS DE L'ÉTAT		ADL	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Situation au 31/12				
Temps partiel	0	0	0	1
Télétravail 1 jour / semaine	2	1	3	6

Chartes et accords relatifs au temps de travail

INTITULÉ	DATE	DOMAINE
Charte expérimentation télétravail	02/2020	Télétravail
Accord d'entreprise sur la flexibilité horaire des agents de droit local	10/2020	Validité 2 ans / entrée en vigueur au 01/01/2021
Accord d'entreprise sur la flexibilité horaire des agents de droit local	12/2022	Validité 2 ans / entrée en vigueur au 01/01/2023
Accord d'entreprise sur la flexibilité horaire des agents de droit local	12/2024	Validité 2 ans / entrée en vigueur au 01/01/2025

7.2 Absences

	2022					
	AGENTS DE L'ÉTAT ENCADREMENT		AGENTS DE DROIT LOCAL		MEMBRES	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Absence pour maladie (en jours ouvrables)	0	0	117	382	7	14
Congés Maternité / Paternité (en jours ouvrables)	0	0	0	0	0	0
Disponibilité / Congés sans solde (en jours calendaires)	0	0	0	368*	0	0

	2023					
	AGENTS DE L'ÉTAT ENCADREMENT		AGENTS DE DROIT LOCAL		MEMBRES	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Absence pour maladie (en jours ouvrables)	0	12	113	337	0	14
Congés Maternité / Paternité (en jours ouvrables)	0	0	0	0	0	0
Disponibilité / Congés sans solde (en jours calendaires)	0	0	0	855*	0	0

	2024					
	AGENTS DE L'ÉTAT ENCADREMENT		AGENTS DE DROIT LOCAL		MEMBRES	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Absence pour maladie (en jours ouvrables)	0	21	294	662	0	0
Congés Maternité / Paternité (en jours calendaires)	0	0	0	21	0	0
Disponibilité / Congés sans solde (en jours calendaires)	0	0	0	621*	0	0

**Excedencia voluntaria*

	AGENTS DE L'ÉTAT	ADL	MEMBRES
Taux d'absentéisme pour Maladie 2022	0,00 %	7,20 %	0,33 %
Taux d'absentéisme pour Maladie 2023	0,51 %	7,12 %	0,33 %
Taux d'absentéisme pour Maladie 2024	0,91 %	13,84 %	0 %

En Espagne, le taux d'absentéisme pour maladie au niveau national en 2023 est de 4,7% et de 7,2% en 2024 (Source 2024 : www.larazon.es - article de janvier 2025)

7.3 Compte épargne temps (agents de l'état)

	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Nombre de CET ouverts	2	3	3	1	3	1
Nombre de jours déposés sur CET Au titre de l'année en cours	3	4	3	5	5	12
Total CET (en jours)	44	58	42	44	73	51
Utilisation du droit d'option (en jours) Paiement des jours de CET	0	0	0	24	0	0

À la suite du rendez-vous salarial de juin 2023, la valeur d'1 jour de CET est passée de 135 euros à 150 euros pour un agent de catégorie A

8 Action sociale

Bilan de l'action sociale et bénéficiaires

	2022	2023	2024
Repas subventionnés	10 180	23 619	24 459
Chèques garderie	1 926	1 090	0
Gratifications de fin d'année	2 200	2 365	2 518
Sanitas (sécurité sociale espagnole) *	10 295	14 902	15 754
Voyage d'intégration	2 574	7 551	7 279
TOTAL	27 175	49 527	50 010

Le montant dédié à l'action sociale se maintient au même niveau en 2024 après une augmentation significative des dépenses en 2023.

Le Conseil d'Administration en date du 10 juin 2022 a adopté 2 nouvelles mesures en faveur des artistes en résidence :

- Santé : la prise en charge d'une assurance santé privée pour l'artiste en résidence, ainsi que pour son/sa conjoint·e (marié·e ou pacsé·e) et ses enfants.
- Frais de voyage : la prise en charge d'un forfait voyage aller/retour à hauteur de 200 € pour l'artiste en résidence, ainsi que pour son/sa conjoint·e (marié·e ou pacsé·e) et ses enfants.

En séance du CHSCT en date du 16 décembre 2022, un point de situation sur les avantages sociaux et la qualité de vie au travail des agents de droit local a été présenté. Il a donné lieu à une décision de la Direction de revaloriser la subvention pour les repas des agents de droit local et des boursiers de 1 euro supplémentaire à compter du 1^{er} janvier 2023.

9 Dialogue social

Instances de dialogue social

TYPE D'INSTANCE	DURÉE DE MANDAT	DATE DE FIN DE MANDAT	REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS TITULAIRES		REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS SUPPLÉANTS	
			HOMMES	FEMMES	FEMMES	HOMMES
CSA	4 ans	31/12/27	2	0	2	0
Délégués syndicaux personnel local	Sans limitation	-	2	1	-	-

À compter du 1^{er} janvier 2023, le Comité Technique et le CHSCT disparaissent au profit d'une instance unique : le Comité Social d'Administration (CSA d'Établissement)

Nombre de réunions

2022	DATE	DATE	DATE	DATE	DATE
Comité Technique	22/02/22	09/05/22	07/06/22	05/10/22	21/11/22
CHSCT	22/02/22	16/12/22	18/11/21	-	-

2023	DATE	DATE	DATE	DATE
CSA	01/03/23	20/06/23	05/09/23	28/11/23

2024	DATE	DATE	DATE	DATE
CSA	23/02/24	24/07/24	05/09/24	26/11/24

Les délégués syndicaux ont été reçus par le service des ressources humaines pour aborder les sujets spécifiques aux agents dépendant de la convention collective de droit local. Ils ont par ailleurs été destinataires, trimestriellement, des états récapitulatifs de cotisations sociales (TC2), ainsi que de l'information relative aux arrêts de travail. Enfin, ils ont visé et reçu une copie des contrats de travail signés au cours de l'année. Ils ont également visé les fins de contrats des agents ayant quitté l'établissement.

Jours de grève

2022			
MOTIF	NOMBRE DE JOURS DE GRÈVES	HOMMES	FEMMES
Néant	0	0	0

2023			
MOTIF	NOMBRE DE JOURS DE GRÈVES	HOMMES	FEMMES
Néant	0	0	0

2024			
MOTIF	NOMBRE DE JOURS DE GRÈVES	HOMMES	FEMMES
Néant	0	0	0

Accords signés

2022	
CHSCT	DATE
Plan de sobriété énergétique	16/12/2022

2024	
DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL DE DROIT LOCAL	DATE
Renouvellement accord de flexibilité	26/11/2024

Élections professionnelles

Le 12 mars 2024, le personnel de droit local a organisé de nouvelles élections afin de nommer 3 nouveaux délégués syndicaux / représentants du personnel

10 Discipline

Agents de l'état / Membres / Artistes en résidence

TYPE DE FAUTE	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Fautes légères	0	0	0	0	0	0
Fautes graves	0	0	0	0	0	0
Fautes très graves	0	0	0	1	0	1

TYPE DE FAUTE	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Avertissement	0	0	0	0	0	0
Blâme	0	0	0	0	0	0
Exclusion temporaire	0	0	0	0	0	0
Exclusion définitive	0	0	0	0	0	1
Licenciement (Agents contractuels/ Résiliation de contrat)	0	0	0	1	0	0

Le conseil de discipline s'est réuni 1 fois le 10 décembre 2024

Agents de droit local (artículo 55 del convenio)

TYPE DE FAUTE	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Fautes légères - Faltas leves	0	0	0	0	0	0
Fautes graves - Faltas graves	0	0	0	0	0	0
Fautes très graves	0	0	0	0	0	0

TYPE DE FAUTE	2022		2023		2024	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
Avertissement verbal / amonestación verbal	0	0	0	0	0	0
Avertissement écrit / amonestación por escrito	0	0	0	0	0	0
Avertissement de licenciement / aparcibimiento de despido	0	0	0	0	0	0
Licenciement / Despido	0	0	0	0	0	0

11 Contentieux

NOMBRE DE NOUVEAUX CONTENTIEUX OUVERTS (PAR JURIDICTION)	2022	2023	2024
Tribunal Administratif (TA)	0	1*	0
Cour Administrative d'appel (CAA)	0	0	1*
JEX (Juge de l'exécution)	0	0	1*

Le JEX a été saisi dans le cadre d'une contestation d'un titre exécutoire

NOMBRE DE DÉCISION RENDUES	2022	2023	2024
Tribunal Administratif (TA)	1	0	1*
Sens de la décision	Favorable à l'Établissement**	0	Favorable à l'Établissement*

** Même dossier*

*** Dossier ouvert en 2020*

12 Qualité de vie au travail

Dans le cadre de son engagement pour améliorer la qualité de vie au travail, la Casa de Velázquez a récemment aménagé de nouveaux espaces de convivialité au bénéfice de ses usagers. Ces espaces, conçus pour favoriser le bien-être et la détente, sont particulièrement adaptés aux pauses déjeuner.

Par ailleurs, afin de promouvoir les déplacements doux et actifs comme le vélo, la course ou la marche, un vestiaire équipé de douches est désormais à la disposition des agents.

Toujours fidèle à sa démarche écoresponsable, l'établissement a également renouvelé son parc automobile en acquérant un véhicule hybride rechargeable en fin d'année. Ce modèle permettra une circulation 100% électrique pour les déplacements à Madrid, remplaçant ainsi un véhicule diesel.

Dans le cadre de son plan égalité, l'Établissement a souhaité rendre hommage aux femmes qui en font partie à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes 2024. Depuis sa création, plus de 3 000 femmes ont franchi les portes de la Casa de Velázquez, représentant près de la moitié des résidents (boursiers, membres, chercheurs du MIAS) ayant bénéficié de nos programmes de soutien aux arts et aux sciences. Au cours des 10 dernières années, plus de 70 femmes artistes et environ 90 chercheuses ont intégré nos résidences de longue durée, sous la direction d'une équipe majoritairement féminine.

Pour le renouvellement de ce plan prévu pour 2025, la Casa de Velázquez renforce ses actions de sensibilisation en mettant en place une formation ludique destinée aux nouveaux entrants pour promouvoir les valeurs d'inclusion et de respect. L'établissement réaffirme ainsi son engagement en faveur de la "tolérance zéro" envers toute forme de violence et de discrimination.

Ces démarches visent à instaurer un cadre de travail plus harmonieux, durable et respectueux des valeurs de chacun.

